

Denis Hébert,
Géographe

Conseiller en
Géodéveloppement durable



Reconstruire ou Rénover?

**Le Plateau-Est se pose des questions
sur son avenir.**

**Mémoire présenté à
l'Office municipale de
Consultation publique de Montréal**

Janvier 2015

Introduction

Je n'habite pas le secteur des consultations, j'habite juste en-dessous. C'est un secteur que je connais bien, mes enfants y habitent la moitié du temps. C'est aussi un quartier que je fréquentais régulièrement il y a quelques années pour le travail et pour le loisir. C'est un quartier qui est en pleine mutation. Elle n'est pas terminée. Il est encore temps d'agir pour éviter de recréer certaines erreurs du passé en adoptant un plan d'action prospectif qui emploie les critères de l'Agenda 21. Il s'agit tout simplement d'appliquer les critères du développement durable (DD) au territoire. Ces critères doivent être utilisés dès le début de l'analyse du territoire. Je dois préciser que je suis géographe de formation, étudiant à la Maîtrise en Sciences géographiques spécialisé en géodéveloppement durable. L'A21 est mon sujet d'étude.

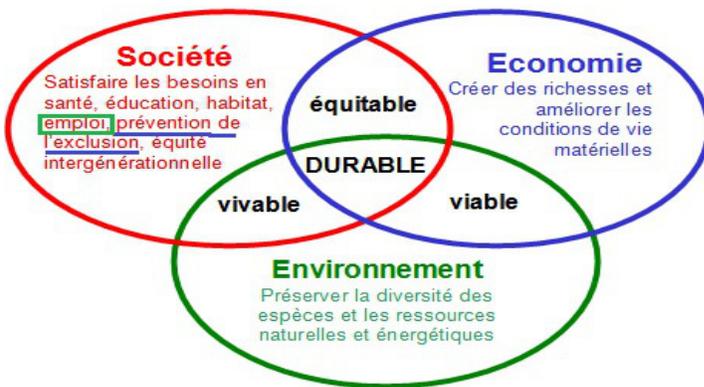


Figure 1- Les axes du développement durable

Depuis le Sommet de la Terre de Rio de 1992 où le concept DD a été finalisé, il serait finalement temps qu'il soit appliqué. Petit rappel du DD, il est composé d'un axe environnementale, sociale, économique et de moyens d'exécutions!

Ce qui est intéressant avec le DD, c'est que « l'emploi » ne fait pas parti de l'axe « Économie », mais bien de l'axe « Social » (figure 1). L'emploi est déterminant dans nos sociétés. C'est un facteur d'identification, de gratification, d'appartenance; il a un gros impact sur le bien être des humains, c'est un facteur d'inclusion. L'axe social est bien souvent oublié lorsqu'il est question de DD. Les uns veulent sauver un bout de terre, les autres veulent développer coûte que coûte. Qu'en est-il du « vivre ensemble »? N'est-ce pas la base de toute sociétés?

Identité du territoire quel est-il?

Lors de ma participation à différentes activités préparatoires pour ces consultations, un des aspects importants qui est ressortis est l'identité du territoire. Selon des participants, elle serait à construire. Comment construit-on une identité? Pour un territoire, la construction se fait en tenant compte du patrimoine qu'il soit culturel et architectural, de

son histoire, de son économie et de ses habitants actuels et non pas les résidents désirés. Comme je le disais plus haut, le quartier est en mutation, pour que celle-ci se fasse en douceur, sans heurts, les résidents actuels doivent avoir un « regard » sur les transformations et non pas se sentir tasser, rejeter. La notion d'équité a aussi son importance.

Créer un espace propice

Quand on observe le développement urbain actuel, on constate qu'il va à l'encontre du DD. Les efforts demeurent trop timide. Les municipalités ne se contentent bien souvent que du reverdissement et de quelques mesures d'apaisement de la circulation. Le développement urbain devrait être créé en fonction des résidents, les premiers usagers du territoire.

Au niveau des quartiers centraux, comme le Plateau-Est, il y a une pression pour la densification. Ces quartiers le sont déjà beaucoup. La densification actuelle accentue les îlots de chaleur urbains déjà existants. Les photos 1 à 3 du 4239 Parthenais illustrent très bien mon propos. Nous pouvons voir qu'un duplex avec une grande cour avant et une plus petite à l'arrière qui sont très végétalisées (photo 1). Ce duplex fût rasé pour laisser place à un bâtiment couvrant presque la totalité du terrain (photo 2). Sauf que ce terrain est adjacent à une cour d'école asphaltée (photo 3), un îlot de chaleur. D'autant plus grave que l'école est aussi un îlot de chaleur en soit (figure 2). Il y a une contradiction entre les paroles des « décideurs » et la réalité terrain. Il serait temps d'en finir avec la constructions de nouveaux immeubles qui vont du trottoir jusqu'à la ruelle ou avec un stationnement arrière asphalté. Un minimum de 30cm de dégagement devrait être exigé, pour permettre du verdissement, y compris sur les artères commerciales.



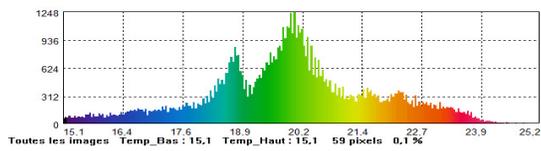
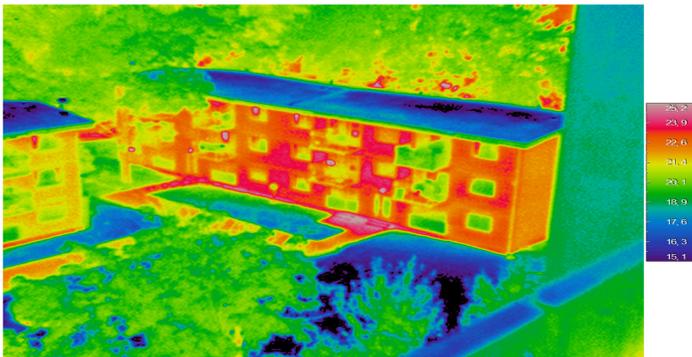
Photo 1



Photo 2



Photo 3



Nom:T00030IR.JPG
 date de mesure:2012/09/02
 Temps de mesure:01:21:18
 Commentaires:
 Caméra Type:R300Z
 Gamme:1[-20,0C-60,0C]
 Mode image:S&C-
 lentille extérieure:f = 30mm
 émissivité:1.00
 Environnement Température: 24.4C
 Thermal image:1.00

Figure 2 – Source : A. Berthé

Pour éviter ces absurdités, l'A21 utilise une approche multi scalaire, c'est-à-dire une approche à plusieurs niveaux. La vision doit non-seulement être globale et locale, mais aussi être une démarche prospective ou si vous préférez à long terme, pour prévoir des usages qui pourront être efficace ou changeant dans 10, 15, 20 ans ou plus. Pur être encore plus efficace, j'ajouterai que l'humain doit être la préoccupation première.

En changeant notre vision, notre façon de faire actuelle, nous créerons des quartiers où il fait bon vivre, où il fait bon de s'y détendre, où il fait bon d'y travailler, où il fait bon d'y circuler de façon sécuritaire pour tous les résidents actuels.

Certaines actions peuvent être raidement mises en place. La première est de rendre le quartier plus accessible en transport en commun et en transport actif, le réseau routier étant à pleine capacité, il faut le désengorger. Dans une approche prospective, pourquoi ne pas prévoir que des trains de banlieues circulent sur les rails actuelles du Canadien Pacifique avec des gares à Saint-Joseph, Mont-Royal et Sherbrooke? En rendant le quartier plus accessible aux transport en communs ou actifs. Le quartier deviendra plus attrayant pour de futurs employeurs.

La densification est une mesure qui peut être mise en place rapidement, mais comme je l'ai dit plus haut, elle ne doit pas être fait de n'importe quelle façon. Des balises claires doivent être adoptées et respectées! Dans une approche prospective, nous devons exiger l'implantation d'un urbanisme de courtes distances, c'est-à-dire à une dizaine de minutes de marche de tout, particulièrement des espaces verts. Pour faciliter, ce type d'urbanisme, il devient de plus en plus essentiel de revoir le type de zonage, d'implanter un zonage vertical : ateliers ou commerces au rez-de-chaussé, bureau au 1^{er} étage et logement au 2^e, par exemple. La multiplication des espaces verts permet aussi de lutter contre les îlots de chaleur urbains, en plus de jouer un rôle essentiel dans la vie sociale du quartier.

Finalement, n'ayons pas peur de rêver!



Références :

Agenda 21: http://fr.wikipedia.org/wiki/Agenda_21 – consulté le 12 février 2013.

Alban Bourcier, « Le paysage au service de la biodiversité dans la ville durable », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 14 | septembre 2012, mis en ligne le 15 septembre 2012, consulté le 11 février 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/12390> ; DOI : 10.4000/vertigo.12390

Denis Hébert, Îlots de chaleur urbain et changements climatique, Academia.edu [En ligne] mis en ligne juin 2014, https://www.academia.edu/8042422/%C3%8Elots_de_chaleur_urbain_et_changements_climatique

Denis Hébert, Parthenais-Rachel , crédit photographique, Montréal, 23 avril 2014, Creative commons, paternité, utilisation non-commerciale et interdiction de modification

Émilie Thuillier, Frédéric Paran et Vincent Roche, « Les agendas 21 locaux : un difficile passage du savoir à l'action », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 3 Numéro 3 | décembre 2002, mis en ligne le 01 décembre 2002, consulté le 13 avril 2013. URL : <http://vertigo.revues.org/4179> ; DOI : 10.4000/vertigo.4179